

Rosemont-  
La Petite-Patrie

Forum  
Petite-Patrie

# Travailler ensemble



Recommandations

Actions

C'est avec fierté et dynamisme que l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie participait au Forum Petite-Patrie qui s'est tenu le 29 mai 2010. Ce premier forum, qui a été porté par les organismes communautaires et institutionnels ainsi que par les élus de ce secteur, visait à établir collectivement des priorités d'action propres à La Petite-Patrie. En effet, chaque quartier a des besoins et des préoccupations qui lui sont spécifiques et le Forum Petite-Patrie a permis de les mettre en évidence.

L'arrondissement encourage l'action citoyenne et souligne le travail de tous les participants, organismes et résidents, qui ont donné temps et avis pour aider à faire de leur quartier un milieu de vie agréable et dynamique.

## Recommandations et actions

Vous trouverez ci-après les recommandations énoncées par les participants du forum ainsi que les actions effectuées ou proposées par l'arrondissement pour 2011 et 2012.

### Chantier sur la culture

#### Recommandation

Que l'arrondissement favorise la culture comme un attrait pour les familles et un atout pour conserver sa population.

#### Actions

- Programmation en pratique artistique amateur diversifiée et accessible offerte par une dizaine d'organismes conventionnés dans le cadre du Programme d'activités de loisir de l'arrondissement. En 2010, environ 420 activités de loisir culturel ont été offertes à la population.
- Activités culturelles organisées par les maisons de jeunes dans le cadre du Programme jeunesse de l'arrondissement. En 2010, 477 séances d'activités culturelles ont été organisées par et pour les jeunes.
- Participation aux événements d'envergure municipale ou provinciale, tels le Grand Charivari 2011 et les Journées de la culture.
- Dépôt annuel de projets dans le cadre du Programme de médiation culturelle dans les arrondissements montréalais. À titre d'exemple, le projet Si on imaginait a permis à 12 familles d'élaborer un projet d'arts visuels encadré par trois artistes professionnels.
- Réalisation d'une murale sur le chalet du parc De Gaspé par des jeunes de La Place des enfants, accompagnés d'une artiste résidente de La Petite-Patrie.



## Recommandation

Que l'arrondissement favorise l'accès des citoyens et des citoyennes aux événements culturels.

## Actions

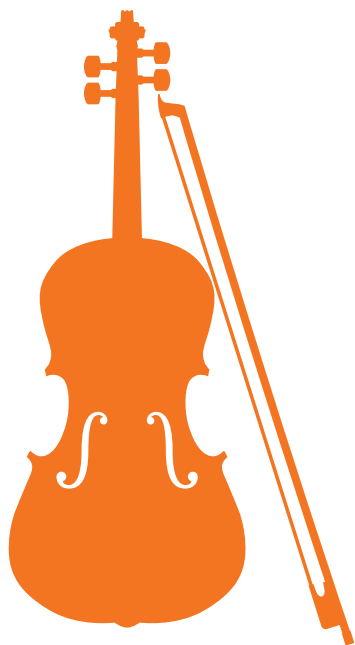
- Plus de 250 événements présentés annuellement sur le domaine public, dont près de 40 sont de nature culturelle. Quelques exemples : les festivités de la Fête nationale, le Festival des arts de la rue Kitétonne, la Semaine italienne, le Festival international du film pour enfants de Montréal (FIFEM), les projections cinématographiques de Funambules Médias, les Saintpaulia de Montréal, les Jeudis Shows de la maison de la culture, les spectacles du théâtre La Roulotte, les Concerts Campbell, le Festival jeunesse envolée, l'érablière urbaine, les jeudis tango de la Petite-Italie, le Festival ukrainien, etc.
- Programmation d'environ 130 spectacles et de 8 expositions par année, offerts gratuitement par la maison de la culture de Rosemont–La Petite-Patrie.
- Programmation d'activités dans plusieurs lieux (parcs, studios de la maison de la culture, salle Jean-Eudes, cinéma Beaubien, Atelier Skülpt).
- Programmation mensuelle d'activités culturelles et littéraires de nos deux bibliothèques, produites sur place et hors les murs. Il s'agit d'activités variées, parfois inusitées, tels des ateliers de soufflage de verre, de DJing ou d'impression sur t-shirt.
- Programme d'activités, de conférences et d'ateliers gratuits et diversifiés offerts également par les bibliothèques et le bibliobus. Toute l'année (sauf l'été), les bibliothèques proposent 4 heures de conte par semaine aux plus jeunes.
- Participation de l'arrondissement au Rendez-vous culturel 2011, tenu au Petit-Medley. L'arrondissement accompagne les forces locales pour la préparation de l'édition 2012.

## Recommandation

Que l'arrondissement facilite l'organisation de lieux de création (ex. : conseil des arts de l'arrondissement).

## Action

- Offre de projets de création à la maison de la culture où les artistes incubent leurs futurs spectacles. Citons, par exemple, l'artiste en résidence Philippe Noireaut, auteur-compositeur et interprète.



## Chantier sur le développement économique communautaire

### Recommandation

Que l'arrondissement s'assure de maintenir et de développer les zones d'emploi présentes dans les secteurs Marconi-Alexandra, Bellechasse et Espace affaires Rosemont.

### Action

- L'arrondissement conserve un zonage propre à accueillir des entreprises dans les zones d'emploi. Il a réalisé, pendant l'été 2011, une étude urbanistique et économique sur le secteur Espace affaires Rosemont.

### Recommandation

Que la Ville et l'arrondissement élaborent un plan de développement du secteur Marconi-Alexandra en tenant compte de l'implantation du campus universitaire.

### Action

- Le commissaire au développement économique travaille en collaboration avec la CDEC Rosemont-Petite-Patrie sur une étude économique concernant le secteur Marconi-Alexandra. L'ensemble des entreprises a été rencontré. L'arrondissement participe au Programme de développement urbain, économique et social (PDUES) avec la Ville.

## Chantier sur l'environnement

### Recommandation

Que l'arrondissement mette en place des mesures visant l'apaisement de la circulation automobile (ex. : réduction de la vitesse, dos d'âne, rues fermées à la circulation automobile, rétrécissement des voies de transit et marquage de bandes hachurées).

### Actions

- Marquage permanent.
- Construction de saillies.
- Ajout de portiques 30 km/h LED.
- Ajout de panneaux dynamiques (traverses écolières).
- Élargissement d'un trottoir.
- Fermeture d'un tronçon de rue.
- Piétonnisation du marché Jean-Talon (fermeture complète des rues avec des bollards mécaniques).
- Amélioration de la visibilité aux intersections.
- Dos d'âne devant des parcs et des écoles.
- Bollards souples.
- Fermeture de ruelles.
- Fermeture et piétonnisation de tronçons de ruelles par l'installation de bacs à fleurs.
- Rétrécissement de voies de transit par l'installation de bacs à fleurs en bordure de trottoir et sur certaines saillies.



## Recommandation

Que l'arrondissement améliore son réseau de pistes cyclables (ex.: meilleur éclairage et parc linéaire pour la piste cyclable longeant la voie ferrée, prolongement du réseau cyclable jusqu'au parc Jarry, synchronisation des feux de circulation et déneigement).

### Actions

- Ajout de supports à vélos.
- Prolongement du réseau cyclable.
- Aménagement d'espaces de stationnement réservés aux vélos sur la chaussée (ex.: marché Jean-Talon).

## Recommandation

Que l'arrondissement favorise le verdissement des espaces publics (ex.: toits verts, agriculture urbaine, revitalisation des parcs, etc.).

### Actions

- Aménagement d'une place publique près de la future bibliothèque Marc-Favreau.
- Plantation d'arbres sur plusieurs rues et le long du Réseau vert.
- Décontamination d'une partie du jardin communautaire La Mennais.

## Recommandation

Que l'arrondissement lutte contre les îlots de chaleur (ex.: politique).

### Actions

- Réglementation omnibus sur l'installation de toits réfléchissants, le verdissement des terrains et les matériaux utilisés au sol.
- Soutien à la réalisation de 10 projets de ruelles vertes.
- Mise en œuvre du projet Oasis de fraîcheur dans le district de Saint-Édouard.

## Recommandation

Que l'arrondissement mette en place des mesures incitatives pour accroître le recyclage et le compostage afin de diminuer l'utilisation de l'emballage en plastique par les entreprises.

### Actions

- Distribution de 6 500 bacs roulants pour la collecte des matières recyclables.
- Implantation d'un service de collecte des résidus alimentaires auprès de 7 000 logements.
- Mise en place de composteurs communautaires (21 existants et 10 nouveaux planifiés pour 2012).
- Poursuite d'un projet d'installation d'îlots de récupération sur l'ensemble des artères commerciales de l'arrondissement (80 unités installées en 2011 et 96 unités planifiées pour 2012).
- Poursuite d'un projet d'installation d'îlots de récupération dans 8 parcs de l'arrondissement (3 réalisés en 2011, 5 planifiés pour 2012).
- Distribution de plus de 500 bacs roulants aux commerces de l'arrondissement (bars, restaurants, hôtels de l'arrondissement et l'ensemble des commerces la Plaza St-Hubert).



## Recommandation

Que l'arrondissement cherche des solutions pour désenclaver le quartier (passage piétonnier sous les viaducs et traverse piétonne au-dessus de la voie ferrée).

## Action

- Poursuite des discussions avec le Canadien Pacifique.

## Chantier sur le logement

### Recommandation

Que l'arrondissement et la Ville instaurent un prorata de 30 % de logements sociaux (coopératives et logements supervisés) pour toute construction de 10 logements ou plus.

### Action

- L'arrondissement applique la stratégie d'inclusion de logements abordables adoptée par la Ville de Montréal pour les nouveaux projets résidentiels sur les terrains municipaux et pour les projets résidentiels de plus de 200 logements nécessitant une modification réglementaire. Depuis 2006, 700 logements sociaux et communautaires ont été réalisés dans l'arrondissement. De plus, la construction de 133 logements sociaux est prévue sur les sites de Norampac et de Solotech.

### Recommandation

Que l'arrondissement prenne des mesures afin d'améliorer l'entretien et la salubrité des logements (ex.: augmentation du nombre d'inspecteurs).

### Actions

- Le Règlement sur la salubrité dans les logements (03-096) a fait l'objet d'une refonte complète en 2003 afin qu'il s'applique à l'ensemble des 19 arrondissements.
- En 2010, un poste supplémentaire d'inspecteur en bâtiment a été créé.
- En 2011, des modifications ont été apportées au règlement pour éviter la prolifération des punaises de lit et responsabiliser tous les intervenants.



## Chantier sur la participation citoyenne

### Recommandation

Que l'arrondissement évalue la possibilité de tenir des séances du conseil d'arrondissement (CA) pour chacun des quartiers La Petite-Patrie et Rosemont, car ce sont deux quartiers importants, avec des réalités différentes.

### Action

- Les CA ont lieu une fois par mois à la mairie d'arrondissement et s'adressent à tous les citoyens. Pour faciliter l'accès, les citoyens peuvent visionner en direct et en différé les CA sur le site Internet de l'arrondissement.

### Recommandation

Que l'arrondissement évalue la possibilité d'augmenter le temps alloué à la période de questions et d'instaurer une plénière aux conseils d'arrondissement afin de faciliter la participation citoyenne.

### Action

- Pour faciliter la participation citoyenne, les résidants qui ne peuvent assister au conseil en personne peuvent poser des questions directement par le site Internet. Le maire répond à ces questions lors de la période prévue à cette fin, en même temps que celles posées sur place.

### Recommandation

Que l'arrondissement évalue la possibilité de tenir deux conseils d'arrondissement par mois.

### Action

- Les CA ont lieu une fois par mois, le premier lundi du mois, tel que prévu dans la Charte de la Ville de Montréal. La Charte mentionne qu'il faut tenir un minimum de 10 séances ordinaires, nous en organisons 11 par année.

### Recommandation

Que l'arrondissement rende plus compréhensibles les avis de consultations et de modifications aux règlements adressés à la population.

### Action

- Les avis doivent être rédigés dans le respect des obligations prévues par la loi. Du visuel est souvent ajouté à l'avis et, dans la mesure du possible, l'information est vulgarisée.



## Chantier sur la sécurité alimentaire

### Recommandation

Que l'arrondissement soutienne les solutions en matière de sécurité alimentaire.



### Actions

- Soutien financier pour la mise en place de groupes d'achat, la tenue de cuisines collectives et de repas communautaires, l'animation de jardins collectifs et un projet de récupération alimentaire.
- Soutien financier pour la mise en place d'un projet d'agriculture urbaine (poulailler et jardins surélevés).
- Travaux de décontamination dans une portion du jardin La Mennais.
- Soutien financier permettant la tenue du Magasin-Partage de Noël.
- Programme de conférences présentées par les bibliothèques sur divers thèmes reliés à la sécurité alimentaire (ex. : Les fines herbes : les cultiver, les cuisiner et les conserver, La croûte cassée et La gastronomie économique). Participation au Mois de la nutrition en offrant diverses activités ainsi que des concours de dessin pour sensibiliser les enfants aux saines habitudes alimentaires.

## Chantier sur les sports et loisirs

### Recommandation

Que l'arrondissement adopte des mesures visant à offrir des activités au coût le plus bas possible ou à augmenter le nombre d'heures d'activités libres et gratuites.

### Actions

- Maintien du financement à divers organismes partenaires pour la tenue des activités sportives et de loisirs, destinées à une clientèle variée, et offertes à coûts modiques.
- Maintien du financement du camp parents-enfants (gratuité).
- Modification des heures d'ouverture de la patinoire De Gaspé afin de satisfaire les besoins des familles dont les parents travaillent.
- Maintien du bain libre gratuit à la piscine Père-Marquette.
- Maintien du financement de deux fêtes de quartier (gratuité).
- Augmentation du financement du Carnaval d'hiver (gratuité).
- Maintien du financement de deux maisons de jeunes pour les 13-17 ans (gratuité).
- Organisation des préliminaires des Jeux de la rue, tournois de basketball et de soccer, ainsi que du SkateFest accueillant au total 200 participants de l'arrondissement, âgés de 12 à 24 ans, au parc Père-Marquette.
- Prêt d'installations et accueil pour les finales des Jeux de la rue, constitués de tournois de basketball, de soccer, de hockey de rue et de cricket, au parc Père-Marquette, et rejoignant 609 participants de 12 à 24 ans provenant de 10 arrondissements.
- Maintien d'un soutien technique et achat d'équipements pour 2 jardins communitaires (162 jardinets).
- Augmentation du nombre d'heures d'animation réalisée par l'animateur horticole.
- Maintien du coût annuel de 10 \$ pour l'obtention d'un jardinet.
- Soutien financier pour l'achat et la réparation d'équipements de gymnastique pour maintenir les activités aux mêmes coûts que les années précédentes.
- Maintien du financement de la délégation de près de 400 jeunes de l'arrondissement, âgés entre 6 et 12 ans, qui participent gratuitement aux Jeux de Montréal.
- Maintien des activités libres et gratuites à l'aréna Père-Marquette (patin libre et hockey libre pour jeunes, familles et aînés).
- Maintien du patin libre sur 2 sites extérieurs (parcs de La Petite-Italie et Père-Marquette).
- Maintien du hockey libre sur 2 sites extérieurs (parcs De Gaspé et Père-Marquette).



## Recommandation

Que l'arrondissement évalue la possibilité d'installer dans les parcs des aires de jeu pour les 5 ans et plus.

## Action

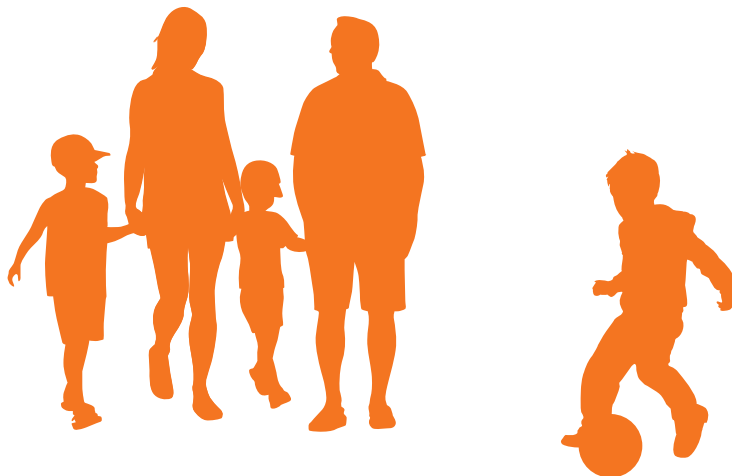
- Réaménagement de l'aire de jeu 6-12 ans et des jeux d'eau ainsi que réfection du terrain de basketball au parc Saint-Jean-De-La-Croix (travaux finalisés en juillet 2012).

## Recommandation

Que l'arrondissement travaille à améliorer l'accès à des installations sportives et de loisirs (ex.: gymnases, locaux, parcs, piscines, jeux d'eau, pataugeoires, etc.).

## Actions

- Entente de partenariat entre l'arrondissement et l'Association de Ultimate de Montréal (*Ultimate Frisbee*) pour la création d'un terrain destiné à ce sport.
- Préparation de la décontamination d'une partie du jardin communautaire La Mennais afin d'ajouter 21 jardinets.



## Un enjeu particulier : le site Bellechasse

La particularité du site Bellechasse a été soulevée comme un enjeu majeur dans la majorité des chantiers. Afin d'harmoniser le développement du site, les recommandations méritent d'être analysées dans leur ensemble, de manière à tenir compte des différentes dimensions qui les composent.

Voici les préoccupations des citoyens et citoyennes à ce sujet :

- Ajouter des installations sportives et de loisirs au futur site Bellechasse.
- Inclure un CPE dans le plan de développement du site Bellechasse (proposition qui rejoint la demande d'harmoniser le développement et les services du site).
- Construire des logements sociaux sur le site Bellechasse.
- Mettre en valeur de nouveaux lieux de diffusion dans le quartier (inclure une maison de la culture sur le site Bellechasse).
- Élaborer une stratégie pour le développement d'entreprises et pour la création et le maintien d'emplois dans le secteur Bellechasse.
- Favoriser le verdissement des espaces publics (ex. : toits verts, agriculture urbaine, revitalisation des parcs, etc.).
- Lutter contre les îlots de chaleur (ex. : politique).
- Mettre en place des mesures incitatives afin d'accroître le recyclage et le compostage et de diminuer l'utilisation de l'emballage en plastique par les entreprises.
- Chercher des solutions pour désenclaver le quartier (passage piétonnier sous les viaducs et traverse piétonne au-dessus de la voie ferrée).
- Conséquemment, il a été recommandé par les participants aux activités préforum et appuyé par les participants au Forum que l'arrondissement mette en place un comité de travail pour tenir compte des différentes préoccupations des citoyens et citoyennes dans le développement du futur site Bellechasse.

## Recommandation

Que le site Bellechasse soit aménagé selon les besoins exprimés lors des chantiers et que la communication entre les élus, les organismes et la population soit améliorée.

## Action

- Mise en place d'un comité représentatif des acteurs locaux en vue de la préparation d'un Programme particulier d'urbanisme (PPU) qui sera soumis à l'Office de consultation publique de Montréal.

